

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 3 DECEMBRE 2013**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 décembre 2013, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;  
Madame Mélanie Bisailon, conseillère;  
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;  
Monsieur Paolo Girard, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et la séance ordinaire est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2013-12-350

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2013-12-351

Adoption du procès-verbal de séance ordinaire du 12 novembre 2013 –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2013.

2013-12-352

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Entretien S.M.	913917	entretien novembre	766.01\$
- Aquatech	38768	exploitation des eaux usées	2,047.51\$
- Laboratoire d'Analyses S.M.	1251378	analyse des eaux usées	88.53\$
- Denicourt	26664	description technique 856, 4 <sup>e</sup> Ligne	132.22\$

TOTAL : 3,649.39 \$

2013-12-353

Acceptation des comptes à payer en décembre 2013 (document 1-A) –

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 3 décembre 2013 au montant 23,606.78\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de novembre 2013 au montant 23,606.78\$ à être payés en décembre 2013, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire-trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2013-12-353

Dépenses du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant de 301.50\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
Master Card		
- Paypal Cartouchese	2 toneurs imprimante Brother	124.40\$
- Vistaprint	150 cartes de noel	169.56\$
- La Coop Uniforce	pièces charrue	7.54\$

2013-12-354

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

*Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

*Je, soussigné, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles avec la marge de crédit pour acquitter les factures à payer en décembre 2013.*

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier

PÉRIODE DE QUESTIONS

2013-12-355

Adoption du calendrier des séances du Conseil pour 2014 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2014.

Mardi 14 janvier	20:00 heures
Mardi 4 février	20:00 heures
Mardi 4 mars	20:00 heures
Mardi 1 <sup>er</sup> avril	20:00 heures
Mardi 6 mai	20:00 heures
Mardi 3 juin	20:00 heures
Mardi 8 juillet	20:00 heures
Mardi 5 août	20:00 heures
Mardi 2 septembre	20:00 heures
Mardi 7 octobre	20:00 heures
Mardi 4 novembre	20:00 heures

Mardi 2 décembre

20:00 heures

2013-12-356

Fermeture des bureaux pour la période des fêtes

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que les bureaux administratifs de la Municipalité seront fermes du jeudi 19 décembre 2013 à 17:00 heures au vendredi 3 janvier 2014 inclusivement.

2013-12-356

Dépôt d'une déclaration d'intérêt pécuniaire –

Monsieur Serge Gibeau, directeur général, dépose la déclaration d'intérêt pécuniaire de Monsieur Roger Fortin, conseiller poste 3.

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de déclaration d'intérêt pécuniaire de Monsieur Roger Fortin, conseiller poste 3.

2013-12-357

Présentation du projet de règlement 445 relatif au code d'éthique des élus et avis de motion d'adoption dudit règlement –

Monsieur Robert Van Wilk, conseiller présente le projet de code relatif au code d'éthique des élus et donne avis qu'il présentera ou fera présenter pour adoption le règlement pour adoption relatif au code d'éthique des élus lors d'une prochaine séance du Conseil.

2013-12-358

Adoption du projet de règlement 441 modifiant le règlement 385 relatif au plan d'urbanisme de façon à décréter une partie du lot 361 de la paroisse de Saint-Valentin sur laquelle est érigé le bâtiment portant le numéro civique 73 rang Saint-Georges zone à protéger en raison du caractère historique du bâtiment –

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
RÈGLEMENT NUMÉRO 444

Règlement numéro 441 modifiant le règlement 385 relatif au plan d'urbanisme de façon à décréter une partie du lot 361 du cadastre de la Paroisse de Saint-Valentin sur laquelle est érigé le bâtiment portant le numéro civique 73 Rang Saint-Georges zone à protéger en raison du caractère historique du bâtiment.

---

CONSIDERANT QUE le Conseil est d'avis qu'il y a lieu de modifier le règlement 385 relatif au plan d'urbanisme;

CONSIDERANT QU' un avis de motion a été donné le 12 novembre 2013.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil que soit et est adopté le règlement numéro 441, en conséquence, il est ordonné et statué ce qui suit :

**ARTICLE 1.**

Le règlement 385 est modifié en y ajoutant à la suite de l'article 8.1 l'article 8.2 suivant :

8.2 Zone à protéger en en raison de l'intérêt historique et patrimonial.

Le document « Saint-Valentin : au cœur du temps » relate l'arrivée de la famille Stott. « Un différend entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet de la frontière entre les États-Unis et le Canada se règle par la signature du traité Webster-Ashburton en 1842. Il ne faut donc pas s'étonner que la proximité des frontières ait permis l'établissement de colons américains dans les seigneuries de Christie. Dans celle de Léry, par exemple, on relève les noms de 28 colons d'origine américaine. Puis dans celle de Beaujeu, sur le territoire même de Saint-Valentin, les colons à s'y établir portent le nom de Stott, James, Daniel, Daniel fils et Obed. Étant voisines, les terres de ces colons se regroupent pour former le rang des Stott (rang Saint-Georges). Ce rang part du chemin Jobson pour se diriger vers le sud et faire partie du village de Stottsville. Au cœur de ce village, la gare qui sera établie recevra le nom de Stottsville, témoignant de l'importance de la famille Stott dans la région ».

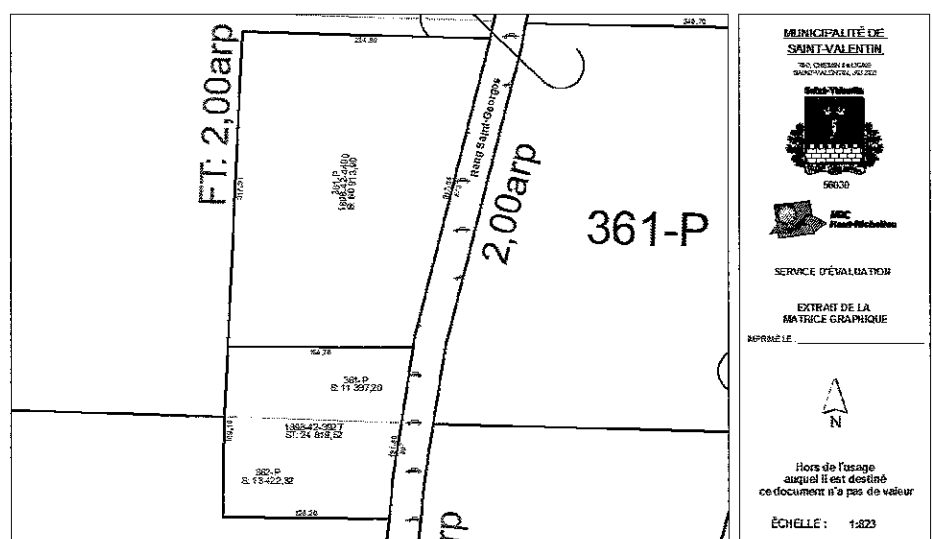
Une partie du lot 361 sur laquelle est érigée le bâtiment portant le numéro civique 73 rang Saint-Georges date du milieu du 19 siècle et a été occupée Obed Stott, le fils du fondateur de Stottville.

Compte tenu de la valeur patrimoniale tant du bâtiment que de l'usage qui en a été fait, ce bâtiment mérite d'être protégé et mis en valeur.

Un site du patrimoine sera constitué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Le plan d'urbanisme identifie donc une zone à protéger sur une partie du lot 361 sur lequel est érigé le bâtiment portant le numéro civique 73 rang Saint-Georges.

Ladite partie du lot 361 est montrée au plan ci-dessous



**ARTICLE 2.**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

---

Pierre Chamberland,  
Maire

---

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier

2013-12-359

Dépôt du compte-rendu de la réunion du CCU du 18 novembre 2013 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du compte-rendu de la réunion du CCU du 18 novembre 2013.

2013-12-360

Avis de motion re modification du règlement 385 relatif au plan d'urbanisme de façon à permettre en zone agricole certaines activités à caractère récréatif –

Monsieur Paolo Girard, conseiller, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier le règlement 385 relatif au plan d'urbanisme de façon à permettre, en zone agricole, certaines activités à caractère récréatif.

2013-12-361

Avis de motion re modification du règlement 386A relatif au zonage de façon à déterminer les zones où certaines activités à caractère récréatif seront permis en zone agricole –

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier le règlement 386A relatif zonage de façon à déterminer les zones où, certaines activités à caractère récréatif seront permises en zone agricole.

2013-12-362

Décision suite à la demande de dérogation mineure de la Ferme Frimag relativement à la diminution des distances séparatrices entre l'installation d'élevage et les habitations voisines –

CONSIDERANT QUE la Ferme Frimag a soumis une demande de dérogation mineure de façon à diminuer les distances séparatrices entre la nouvelle installation d'élevage et les habitations voisines;

CONSIDERANT QUE les propriétaires des habitations visées par la demande de dérogation mineure ont signifié leur consentement par écrit;

CONSIDERANT QUE le CCU a formulé, lors de la réunion du 18 novembre 2013, une recommandation favorable à l'acceptation de la demande de dérogation mineure.

EN CONSEQUENCE Il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter la demande de dérogation mineure visant à diminuer les distances séparatrices entre l'installation d'élevage projetée de la Ferme Frimag et les habitations portant les numéros civiques 486, 502, 523, 576 et 581 chemin de la 4<sup>e</sup> Ligne.

2013-12-363

Adoption du rapport annuel d'activités an 2 du SCRI –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le rapport annuel d'activités an 2 du SCRI.

- 2013-12-364 Mandat Me Denis Michaud de la Firme Lavery re mise en demeure dans le dossier d'assainissement –  
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, à retenir les services de Me Daniel Bouchard de la firme Lavery pour envoyer les mises en demeure aux citoyens qui n'ont pas encore raccordé leur installations au réseau d'égout municipal.
- 2013-12-365 Demande à l'Association des camionneurs artisans re favoriser les artisans locaux –  
Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de demander à l'Association des camionneurs artisans de favoriser les artisans locaux lorsque des travaux réalisés sur le territoire municipal nécessite l'utilisation de ses membres.
- 2013-12-366 Renouvellement d'adhésion COMBEQ –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement de l'adhésion à la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ) au coût de 333.43\$ taxes incluses.
- 2013-12-367 Renouvellement d'adhésion AQU –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement de l'adhésion l'Association Québécoise d'Urbanisme (AQU) au coût de 155.22\$ taxes incluses.
- 2013-12-368 Correspondance –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :
- Lettre de la MMQ re ristourne de la Municipalité;
  - Municipalité de Napierville re fourniture d'abrasifs et de sels fondants;
  - Remerciements de la Fabrique de Saint-Valentin re souper bénéfice;
  - Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu re invitation à la 30<sup>e</sup> édition des bourses de Gestion et exploitation d'entreprise agricole.
- 2013-12-369 Demande d'appui Municipalité d'Henryville re virage à gauche sur la route 133 –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de reporter cet item à une séance ultérieure du Conseil.
- 2013-12-370 Fédération de l'UPA de la Montérégie : demande de commandite pour le gala Agristars 2014 –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une commandite de 500.00\$ à l'UPA de la Montérégie pour le Gala Agristars 2014.

- 2013-12-371-1 Avis de motion règlement de taxation des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau sur le lot 385 –  
Monsieur le conseiller Robert Van Wijk donne avis qu'il présentera ou fera présenter pour adoption lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement relatif à la taxation des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau sur le lot 385.
- 2013-12-371-2 Autorisation de payer re travaux cours d'eau sur le lot 385 –  
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 25,310.68\$ à la MRC le Haut-Richelieu pour les travaux exécutés dans le cours d'eau sur le Lot 385.
- 2013-12-372 Dépôt des prévisions budgétaires 2014 de la MRC le Haut-Richelieu –  
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des prévisions budgétaires pour l'exercice 2014.
- 2013-12-373 Mise en vente du terrain sur le Chemin de la 4<sup>ième</sup> Ligne –  
Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consulter le CCU avant d'entreprendre les procédures de vente du terrain de la Municipalité sur le chemin de la 4<sup>ième</sup> Ligne (ancien 856 4<sup>ième</sup> Ligne).
- 2013-12-374 Mandat à la firme d'évaluation BBD (Marc Bergeron) pour négocier l'acquisition des terrains requis pour les travaux de réfection des ponts du rang Pir-Vir et de la Montée Guay par le MTQ –  
CONSIDERANT QUE Le MTQ procédera en 2014 à la réfection du pont de la Montée Guay et du pont du rang Pir-Vir;  
  
CONSIDERANT QUE Pour réaliser les travaux prévus, le MTQ doit modifier l'emprise des voies de circulation sur lesquelles les ponts sont situés;  
  
CONSIDERANT QUE Le MTQ a demandé à la Municipalité de procéder à l'acquisition des espaces requis pour procéder aux travaux de réfection des ponts;  
  
CONSIDERANT QUE La Municipalité a confié à la firme d'évaluateurs BDD, (Marc Bergeron) le mandat d'effectuer l'expertise d'évaluation des parcelles de terrain à acquérir.  
  
EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de confier à la firme d'évaluateurs BDD (Marc Bergeron) le mandat de rencontrer les propriétaires des parcelles de terrains à acquérir afin de compléter les documents nécessaires pour procéder à l'acquisition des parcelles de terrain requises pour réaliser les travaux de réfection des ponts par le MTQ.
- 2013-12-375 Renouvellement adhésion Chambre de Commerce du Haut-Richelieu –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de renouveler l'adhésion à la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu au coût de 116.41\$.

2013-12-376

Club de Patinage Artistique de Napierville : paiement de la contribution pour deux patineurs saison 2013-2014 –

Il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser le paiement de 60.00\$ pour les frais d'inscriptions de deux enfants de la municipalité de Saint-Valentin;
- D'informer le Club de patinage Artistique de Napierville que la Municipalité de Saint-Valentin réitère sa contribution au montant de 30.00\$ par chaque inscription.

2013-12-377

Attribution des responsabilités aux membres du Conseil –

Monsieur Pierre Chamberland, maire, dépose les attributions qu'il a confiées à chacun des conseillers.

Monsieur Robert Van Wijk : Cours d'eau et fossés  
Comité Consultatif d'urbanisme  
Mesures d'urgence  
Travaux publics, bâtiment et voirie

Madame Mélanie Bisailon : Loisirs et culture  
Familles et aînés

Monsieur Roger Fortin : Sécurité civile  
Travaux publics, bâtiment et voirie

Monsieur Paolo Girard Bibliothèque  
Réseau cyclable  
Justice et application des règlements  
Secrétaire-trésorier Festival

Monsieur Luc Van Velzen : Bibliothèque  
Comité de jumelage  
Environnement  
Mesures d'urgence et incendie

Monsieur Pierre Vallières : Justice et application des règlements  
Familles et aînés  
Président Festival

2013-12-378

Levée de l'assemblée –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20h40 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier